

Image not found or type unknown



concours fonction hospitalière

Par **helen62**, le **16/06/2012** à **09:46**

Bonjour,

Je travaille au CHRU de Lille depuis 2006 mais viens de reprendre le travail suite à un congé parental de 3 ans. Je suis secrétaire médicale CONTRACTUELLE (avec bac SMS). Sur mon contrat de travail réalisé alors en 2006, je devais passer le concours de secrétaire médicale en externe (que j'ai d'ailleurs passé deux fois, en 2007 et en 2008 et que je n'ai pas eu, avec de bons résultats ma foi) afin de me titulariser.

Cela dit je reprends le travail, consulte ma boîte Outlook, fais du tri entre mes 600 mails reçus pour ne conserver que ceux concernant les syndicats au niveau des secrétaires médicales dans mon cas.

Je m'aperçois alors que les concours externe et interne ont été supprimés pour laisser place à un concours sur titres. Malgré ma prise de renseignements, je ne comprends pas en quoi il consiste. Quelqu'un peut-il m'aiguiller sur le sujet SVP?

Merci d'avance pour les réponses que vous me fournirez.

Bien cordialement

(en espérant avoir été claire)